

Bourg-en-Bresse

Des familles en passe d'être expulsées soutenues par un collectif

Arrivées au terme de leur prise en charge au sein du centre d'hébergement hivernal Nodet, 35 personnes sont menacées d'expulsion par la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités).

La statue de la Vierge Marie a beau ouvrir les bras, l'accueil n'est prochainement plus d'actualité à la maison Jean-Marie-Vianney. Ce vendredi 5 juillet, une dizaine de familles, 35 hommes, femmes et enfants, migrants, devaient être expulsés du centre d'hébergement Nodet, géré par l'association Tremplin et financé par la DDETS.

« Ils seront sans doute à la rue »

« Si jamais on me donne un mois de plus, je peux peut-être trouver une solution », espère Alhiad, père de trois



Les membres du collectif Solidarité migrants sont venus protester contre une expulsion jugée « illégale ».

Photo Paul Inaudi

enfants, scolarisés de la maternelle au collège, atteint d'une maladie.

Venus protester contre une procédure jugée « illégale », une quinzaine de membres du collectif Solidarité mi-

grants ont fait face aux quelques policiers mobilisés pour suivre les événements. « La DDETS a exigé le départ des occupants de l'immeuble sans décision du tribunal, soutient Carole Gerbaud,

leur pays aux familles en situation irrégulière, assortie d'un hébergement dans un centre dédié, solution qu'elles ont toutes refusée ». Arguant que pour permettre l'accueil de nouvelles personnes vulnérables dans le dispositif d'hébergement d'urgence « il est nécessaire que les personnes qui se maintiennent de façon indue dans ces structures libèrent les places réservées aux publics prioritaires ». Ce vendredi, les autorités ont pourtant levé le camp, accordant un sursis aux familles. Après des échanges avec le cabinet de la mairie et un rendez-vous avec la direction de Tremplin, les militants du collectif ont appris que l'expulsion était repoussée, dans l'attente d'un jugement. Trois familles, quinze personnes, seront par ailleurs relogées dans des bâtiments d'Alfa3A.

« Ils sont très peu à avoir une solution de relogement, regrettent les membres du collectif. Et pendant qu'on négociera pour leur trouver un autre endroit, ils seront sans doute à la rue. »

Inquiet, le collectif anticipe une dégradation des conditions de vie des migrants après les Législatives : « On dirait qu'on est déjà lundi. » De son côté, la préfecture indique qu'« a été proposée l'aide au retour volontaire dans

leur pays aux familles en situation irrégulière, assortie d'un hébergement dans un centre dédié, solution qu'elles ont toutes refusée ». Arguant que pour permettre l'accueil de nouvelles personnes vulnérables dans le dispositif d'hébergement d'urgence « il est nécessaire que les personnes qui se maintiennent de façon indue dans ces structures libèrent les places réservées aux publics prioritaires ». Ce vendredi, les autorités ont pourtant levé le camp, accordant un sursis aux familles. Après des échanges avec le cabinet de la mairie et un rendez-vous avec la direction de Tremplin, les militants du collectif ont appris que l'expulsion était repoussée, dans l'attente d'un jugement. Trois familles, quinze personnes, seront par ailleurs relogées dans des bâtiments d'Alfa3A.

● Paul Inaudi